



# Mess-Technik Blatter AG

SCS Kalibrierstelle 0030

Bernstrasse 4

3128 Rümligen

Tel: 031 809 24 23 / Fax: 031 809 24 86

## Termes et conditions

Sauf accords écrits spécifiques, tous les services sont fournis dans le cadre des conditions suivantes.

### 1 Remise des candidats

Le client est responsable de la protection adéquate des éprouvettes contre les dommages pendant le transport jusqu'à la livraison à Mess-Technik Blatter AG.

Les dommages dus au transport seront signalés au client immédiatement après leur détection chez Mess-Technik Blatter AG.

Mess-Technik Blatter AG ne peut être tenue responsable des dommages de transport survenus lors de la livraison.

S'il n'y a pas suffisamment de protection pour le transport, Mess-Technik Blatter AG le signale au client.

Afin de minimiser le risque de dommages dus au transport, Mess-Technik Blatter AG propose des mesures appropriées pour assurer une protection adéquate pendant le transport.

Le client approuve les mesures proposées pour améliorer la protection du transport ou prend lui-même les mesures appropriées pour la protection des éprouvettes.

Si le client ne donne pas son feu vert à l'amélioration de la protection du transport ou s'il ne prend pas lui-même de mesures préventives, Mess-Technik Blatter AG enverra les éprouvettes dans l'emballage d'origine reçu. Dans ce cas, le client assume l'entière responsabilité des dommages causés par le transport.

### 2 Lieu d'exécution

Sauf indication contraire expresse, le domicile de Mess-Technik Blatter AG est considéré comme le lieu d'exécution des prestations.

### 3 Champ d'application des essais et des mesures

L'étendue des essais est basée sur les instructions d'étalonnage internes et les procédures accréditées de Mess-Technik Blatter AG ou selon les exigences d'essai préalablement convenues avec le client.

### 4 Exécution

Mess-Technik Blatter AG peut sous-traiter l'exécution de certaines prestations à des tiers, ce dernier restant responsable du résultat des travaux ainsi que de ses propres prestations.

La sous-traitance et la divulgation correspondante de données, de documents et d'informations n'ont lieu qu'en consultation et avec l'accord du client.

Erstellt:	03.12.2018 / LOE	Freigegeben:	04.12.2018 / SS	Dok. Nr.:	FO.6.03.01
Geändert:	27.02.2024 / LOE	Freigegeben:	28.02.2024 / SS	Seite:	1 von 3



## **5 Certificats d'étalonnage**

Les résultats sont envoyés au client sous la forme d'un certificat d'étalonnage écrit ou, si vous le souhaitez, par voie électronique via PDF. Le certificat d'étalonnage ne peut être remis à des tiers que par le client dans son ensemble.

## **6 Responsabilité**

Les certificats d'étalonnage se réfèrent exclusivement aux éprouvettes envoyées au laboratoire.

Sauf convention contraire, le client est responsable des éprouvettes et du transport. Voir également le point 1 : Remise des candidats. La responsabilité du laboratoire à l'égard de la manipulation appropriée des éprouvettes commence à la réception des éprouvettes par un employé responsable. Toute question ou réclamation concernant le certificat d'étalonnage ou la facture doit être adressée directement au laboratoire dans les 10 jours suivant la livraison.

Aucune responsabilité n'est assumée en cas de pertes purement financières telles que la perte de jouissance, l'interruption d'activité ou le manque à gagner. Cette exclusion ne s'applique pas dans la mesure où Mess-Technik Blatter AG a causé le dommage par négligence grave ou intentionnellement.

## **7 Responsabilité du client**

Le client est responsable de s'assurer que les bases d'essai correctes et valides sont fournies pour les éprouvettes qui ne peuvent pas être testées conformément à la norme.

## **8 Garantie et responsabilité**

Mess-Technik Blatter AG n'est responsable que des dommages causés au partenaire contractuel ou à des tiers par négligence grave ou intentionnellement. Cela s'applique en particulier à la destruction ou à l'endommagement des articles du client et aux dommages subis par le partenaire contractuel ou des tiers dans le cadre de l'utilisation des résultats de commande fournis (dommages consécutifs).

Dans la mesure où la loi l'autorise, la responsabilité pour les droits de garantie à l'encontre de Mess-Technik Blatter AG est exclue.

Les défauts dans l'exécution de la commande doivent être signalés par écrit dans les 10 jours suivant la fin de la commande – afin de protéger d'éventuelles réclamations et demandes – sinon une renonciation sera acceptée.

## **9 Gestion des données et résultats de mesure**

Si un certificat d'étalonnage émis doit être modifié, un nouveau certificat d'étalonnage avec un nouveau numéro de certificat sera émis et, le cas échéant, la raison du changement sera incluse dans le rapport.

Chaque mesure est référencée par un numéro de certificat unique.



Une infrastructure appropriée et un concept de sauvegarde des données défini garantissent l'intégrité des données et des informations.

## **10 Confidentialité**

La confidentialité des activités du laboratoire est garantie. Sans accord écrit du client, Mess-Technik Blatter AG refuse de remettre les certificats d'étalonnage à des tiers.

Seuls les clients nommés dans les certificats d'étalonnage recevront soit une impression, soit un accès électronique via PDF, soit un accès électronique à une plateforme protégée par mot de passe.

Mess-Technik Blatter AG est tenue de traiter de manière confidentielle toutes les données et tous les documents dont elle a connaissance de la part du client dans le cadre de l'exécution de la commande. Sauf si le client le libère de cette obligation de confidentialité par écrit.

Mess-Technik Blatter AG oblige ses employés à traiter toutes les données et tous les documents fournis par le client pour l'exécution de la commande dans la plus stricte confidentialité.

Les informations sur le client provenant de sources autres que le client (p. ex. plaignants, autorités de surveillance) doivent être traitées de manière confidentielle entre le client et Mess-Technik Blatter AG. La source de l'information doit être traitée de manière confidentielle par Mess-Technik Blatter AG. Cette source d'information ne peut être communiquée au client sans son consentement.

## **11 Vie privée**

Seules les données pertinentes spécifiques à l'entreprise et à la commande qui sont pertinentes pour l'exécution des commandes, les exigences spécifiques des clients et la communication sont stockées. Les données correspondantes ne seront consultées que par les exécutants et mises à jour en cas de modification.

Les données et documents contenus dans l'étendue des prestations de Mess-Technik Blatter AG sont donc généralement soumis au droit d'auteur ©.

## **12 Divulgence et publication de données et de documents**

Mess-Technik Blatter AG est responsable de la mise à la disposition d'autres personnes des données et documents mis à disposition, en tout ou en partie, de leur publication ou de leur utilisation ultérieure.

Mess-Technik Blatter AG veille à ce que les données transmises soient protégées contre le libre accès par les employés et qu'elles ne soient ni copiées ni transmises à des tiers.

Si Mess-Technik Blatter AG est tenue par la loi de divulguer des informations confidentielles, le client concerné doit être informé des informations fournies.

## **13 Tarifs**

Il s'agit de la liste de prix actuelle stockée sur le site web ou de l'offre créée explicitement pour la commande test.

### **13.1 Modalités de paiement**

Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la date de facturation.